

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 08749
Numéro SIREN : 895 323 178
Nom ou dénomination : 4 EVER WINE

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt 74783

4 EVER WINE

Société Par Actions Simplifiée
Capital Social : 6.000 euros
Siège Social : 15 Rue Saint Benoît
75006 PARIS
RCS PARIS 895 323 178

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2021

L'an Deux Mil-vingt-Un et le 16 novembre à 10 heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Luc JOSSE, Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent la totalité des actions de la société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de séance met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du directeur général
- Pouvoirs pour formalités

Puis, il donne lecture du rapport du Président.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission des fonctions de directeur général de Monsieur Oscar QUAGLIARINI, à compter de ce jour.

L'assemblée générale décide de ne pas pouvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

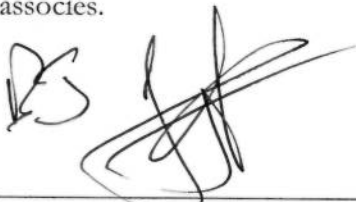
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

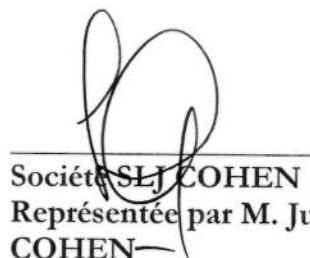
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les associés.

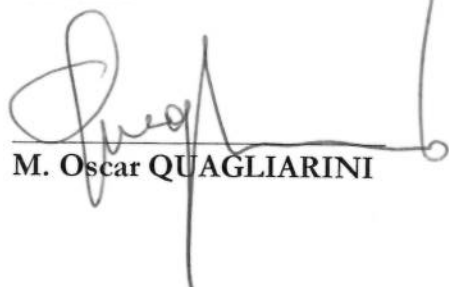


Société HOLDING JOUSSET
Représentée par M. JOUSSET

M. Jean-Luc JOSSE



Société SLJ COHEN
Représentée par M. Julien
COHEN



M. Oscar QUAGLIARINI